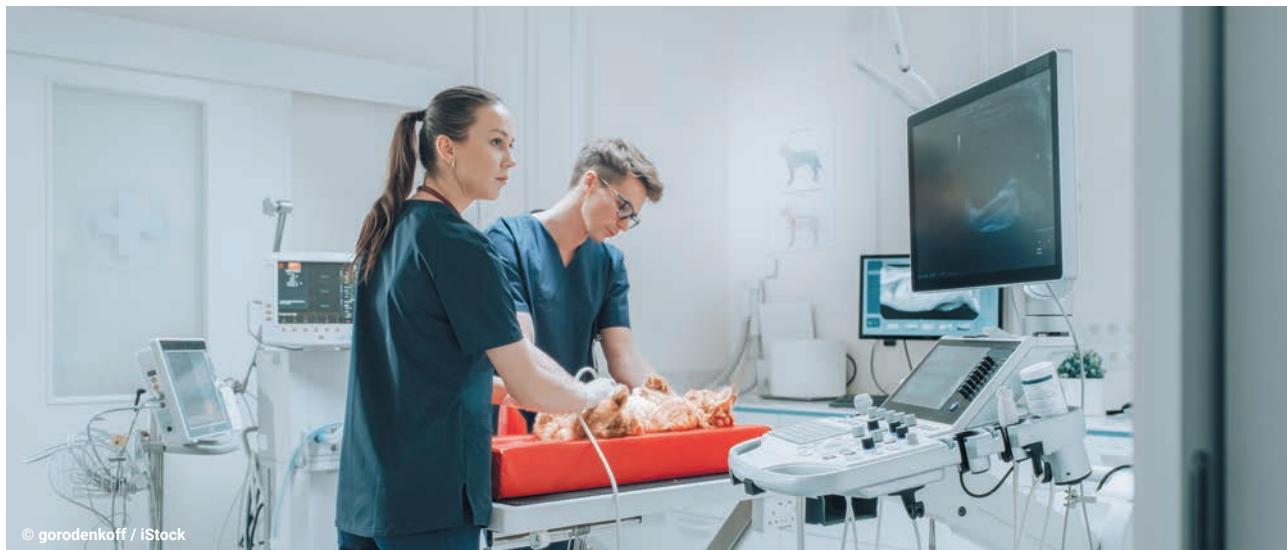


## Vétérinaire et auxiliaire vétérinaire

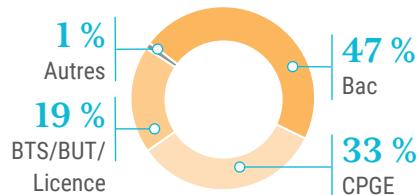


### Plus de vétérinaires



**844**  
vétérinaires formés  
chaque année contre  
**400** en 2017

### Profil des candidats



### Auxiliaire spécialisé



## Secteur et emploi

### Un manque de professionnels

Les activités des vétérinaires varient considérablement selon le lieu d'exercice: en ville, à la campagne, en parc animalier ou en laboratoire...

#### ► En ville ou à la campagne

Environ 60 % des vétérinaires travaillent en libéral, c'est-à-dire à leur compte. Dans des **cabinets de ville**, ils soignent les chiens, les chats, les reptiles, les rongeurs... En **milieu rural**, leurs « patients » sont plutôt les vaches, les porcs, les chevaux...

Ils sont souvent assistés par un auxiliaire vétérinaire pendant les consultations et les opérations. L'auxiliaire vétérinaire s'occupe également de l'accueil, du secrétariat, du nettoyage et de la désinfection, et de nourrir et soigner les animaux opérés.

#### ► Entre rêve et réalité

Vétérinaire et auxiliaire vétérinaire font partie des métiers de « rêve » de beaucoup de jeunes. Pourtant, la réalité professionnelle est souvent particulièrement éprouvante: gestion de la souffrance des animaux et de leurs propriétaires, déplacements fréquents en zone rurale, gestion administrative, amplitude horaire importante...

De nombreux vétérinaires sont confrontés à un épuisement émotionnel et selon une étude pour le compte de l'association Vétos-Entraide et du Conseil national de l'ordre des vétérinaires (CNOV),

le taux de suicide est 3 à 4 fois plus élevé chez les vétérinaires que dans la population générale.

### ► À son compte ou comme salarié

S'installer **à son compte** demande une importante mise de fonds, longue à rentabiliser. Ruraux ou urbains, les vétérinaires s'associent fréquemment pour diminuer les coûts de fonctionnement de leur cabinet. L'inscription à l'Ordre national des vétérinaires est obligatoire.

Vous pouvez également travailler **comme salarié** d'une clinique vétérinaire, des coopératives agricoles, des organismes agricoles à vocation sanitaire ou pour les **laboratoires pharmaceutiques** vétérinaires. Ces derniers ont pour vocation de découvrir, de mettre au point, de produire et de commercialiser des médicaments destinés au traitement de l'ensemble des espèces animales. Les vétérinaires sont présents à tous les stades du cycle de vie du médicament.

Les vétérinaires peuvent aussi exercer dans l'**industrie agroalimentaire** où ils participent à la mise au point des aliments pour le bétail. Ils ne sont généralement pas au contact des animaux. Autre débouché: la **recherche** dans des organismes publics ou privés.

Au sein de la fonction publique (**ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire**), les vétérinaires gèrent le contrôle du bon état sanitaire des élevages et de la qualité de l'alimentation. Les techniciens de la santé publique vétérinaire travaillent sous l'autorité d'un inspecteur.

Les vétérinaires peuvent également exercer dans les **zoos**. Mais il y a peu de postes disponibles.

Certains vétérinaires deviennent **militaires** et suivent la santé des animaux utilisés par l'armée.

### ► De bonnes perspectives d'emploi

Plus de 21 490 personnes sont inscrites auprès de l'ordre des vétérinaires en France. Mais le pays manque de professionnels. La taille des promotions des quatre écoles nationales vétérinaires (ENV Alfort, VetAgroSup Lyon, Oniris VetAgroBio Nantes et ENV Toulouse) a progressivement été augmentée entre 2023 et 2025 pour atteindre un effectif annuel total de 724 étudiants, soit 180 ou 182 par établissement. Et l'École vétérinaire privée d'intérêt général UniLaSalle de Rouen, agréée par l'État depuis la rentrée 2022, accueille chaque année 120 étudiants.

À la campagne, il est plus facile de s'installer à son compte, d'autant plus que les besoins sont très forts du fait du problème de désertification rurale. Le monde du cheval, des haras et des courses est aussi un débouché intéressant pour la médecine vétérinaire.

Dans les grandes villes, la possibilité de s'installer à son compte est plus réduite car il y a déjà de nombreux cabinets vétérinaires. Beaucoup de jeunes diplômés commencent par des remplacements, avant de s'associer avec un vétérinaire déjà en place.

Malgré tout, l'engouement constant des Français pour les animaux de compagnie assure une activité constante et variée aux vétérinaires.

Du côté des auxiliaires vétérinaires, il est également plus facile de trouver un emploi dans les zones rurales car les vétérinaires, qui se déplacent beaucoup, ont besoin de personnel pour assurer les permanences dans les cliniques ou les cabinets.

L'industrie agroalimentaire offre par ailleurs de nombreux postes aux vétérinaires.

### ► Qualités requises

Les métiers d'auxiliaire vétérinaire et de vétérinaire demandent d'avoir un esprit scientifique, d'être adroit, observateur, calme et d'avoir un bon relationnel avec les animaux mais aussi avec leurs propriétaires.

Les vétérinaires, surtout en libéral, doivent effectuer des permanences et les déplacements sont nombreux, particulièrement lorsqu'ils exercent à la campagne. Une grande disponibilité est nécessaire.

Ils doivent faire preuve d'une excellente résistance physique pour supporter des horaires parfois décalés, mais aussi pour être capable d'immobiliser des animaux aux gabarits impressionnantes (taureaux, chevaux...).

Quand ils travaillent à leur compte, ils sont souvent chef d'entreprise, avec parfois des salariés sous leur responsabilité. Des connaissances en gestion et de la rigueur sont indispensables pour faire vivre le cabinet.

#### Pour en savoir plus

Pour plus d'infos sur les métiers de vétérinaire et d'auxiliaire vétérinaire, consultez notre sélection de ressources.

Sites de référence : voir liste 1 du carnet d'adresses.

Organismes de référence: voir liste 2 du carnet d'adresses.

# Métiers

## Auxiliaire vétérinaire

À la fois secrétaire médical et aide-soignant, l'auxiliaire vétérinaire travaille surtout dans les cabinets de ville et les cliniques privées, plus rarement à la campagne.

### ► Fonctions

L'auxiliaire vétérinaire est le bras droit du vétérinaire. Il ou elle accueille les clients et leurs animaux, puis assiste le vétérinaire au cours des soins ou des interventions chirurgicales pratiquées au cabinet ou en clinique.

Si un animal est en convalescence, les auxiliaires sont chargés de le nourrir et de le soigner. Ils assurent l'hygiène du cabinet par un nettoyage et une désinfection systématiques et journaliers des locaux, des cages et du matériel de soin.

Par ailleurs, une grande partie de leur temps est consacrée aux tâches administratives : gestion des rendez-vous et des dossiers clients, commandes des fournitures médicales, suivi des stocks de médicaments, édition et envoi des factures...

Certains auxiliaires travaillant dans des environnements professionnels spécialisés (chirurgie de pointe, élevage) peuvent être chargés d'une fonction précise.

Le nombre total d'auxiliaires vétérinaires augmente depuis plusieurs années en France (45 % de plus depuis 2009). On en compte désormais près de 15 000.

Il s'agit d'un métier très largement féminisé (9 auxiliaires sur 10 sont des femmes). Autre particularité : plus de la moitié des auxiliaires vétérinaire travaillent à temps partiel.

La polyvalence et l'adaptabilité sont des qualités essentielles à ce métier.

**À savoir :** bénéficiant de l'équivalence de l'Attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques (ACACED), les auxiliaires vétérinaires peuvent également trouver des débouchés dans d'autres secteurs animaliers (élevage, éducation canine, animalerie, refuges). Ils peuvent aussi exercer au sein de l'armée.

Autre appellation : ASV.

Salaire brut mensuel débutant : à partir de 1 802 € (Smic).

Formation : titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire délivré par l'Apform qui est le seul organisme national habilité à délivrer ce titre (24 centres de formation Apform). Des écoles privées proposent des formations d'aide-soignant vétérinaire, d'auxiliaire de service vétérinaire et d'auxiliaire vétérinaire. Ces titres certifiés ne permettent pas d'obtenir un emploi rémunéré à l'échelon 5 de la convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires.

### ► Où travailler ?

L'auxiliaire vétérinaire exerce en clinique vétérinaire, en cabinet ou en centre hospitalier vétérinaire. Il travaille la plupart du temps en ville, plus rarement à la campagne.

### ► Évolutions possibles

Un auxiliaire vétérinaire peut se spécialiser dans certaines catégories d'animaux (canine, rurale, équine, NAC...).

En ville, il peut participer de façon plus intensive aux soins, surtout s'il travaille dans un cabinet très spécialisé (chirurgie de pointe).

À la campagne, son rôle sera plus administratif : pendant que le vétérinaire fait sa tournée, l'auxiliaire assure la permanence téléphonique, répartit les urgences...

Attention, il n'existe pas de passerelle directe entre le métier d'auxiliaire vétérinaire et celui de vétérinaire. La filière est très selective !

En revanche, du fait de leurs compétences en santé animale, les ASV bénéficient de l'équivalence du certificat de capacité animaux domestiques et peuvent donc également trouver des débouchés dans d'autres secteurs animaliers (élevage, éducation canine, animalerie, refuge.)

[Voir liste 3 du carnet d'adresses.](#)

## Technicien supérieur spécialité vétérinaire et alimentaire

Les techniciens des services du ministère chargé de l'Agriculture exercent dans les directions départementales de la protection des populations ou en abattoirs d'animaux.

### ► Fonctions

Les techniciens supérieurs du ministère chargé de l'Agriculture spécialité vétérinaire et alimentaire sont des fonctionnaires de catégorie B. Ils assurent différents types d'interventions sur les lieux de production: contrôle de performances, prélèvements d'échantillons... Ils conseillent les agriculteurs et leur fournissent un appui technique. Ils servent de lien entre les producteurs et les organismes professionnels (suivi de la production). Ils possèdent des pouvoirs de police. Ils sont chargés de l'inspection sanitaire des animaux et des denrées, et de la protection de l'environnement.

L'activité nécessite des contacts fréquents avec les animaux et des déplacements nombreux sont effectués dans une zone géographique rurale parfois étendue. Dans le domaine de la production animale, les interventions ont lieu dans des endroits parfois bruyants et caractérisés par des odeurs fortes et tenaces.

Salaire brut mensuel débutant : 1 836 €.

Formation : la formation de technicien spécialité vétérinaire et alimentaire se déroule sur une année en centre ou à distance à l'Institut national de formation des personnels du ministère de

l'Agriculture (Infoma) situé à Corbas, près de Lyon. Pendant la formation, le stagiaire bénéficie d'une rémunération en tant que fonctionnaire stagiaire. L'accès à la formation de technicien supérieur se fait sur concours (une préparation est proposée au CFPPA de Brioude-Bonnefont). Il faut être titulaire du bac ou d'un titre équivalent de niveau bac. À savoir: pour un accès direct au grade de technicien principal (grade 2), il faut être titulaire d'un titre de niveau bac + 2.

<https://infoma.agriculture.gouv.fr>

Voir liste 5 du carnet d'adresses.

### Classe Prépa-Talents

L'institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture (Infoma), propose une classe préparatoire intégrée aux concours de catégorie B des TSMA (techniciens supérieurs du ministère de l'Agriculture) spécialité « vétérinaire et alimentaire ». Cette classe prépa est ouverte aux étudiants ou demandeurs d'emploi aux ressources modestes justifiant d'un bac. La formation est gratuite et les stagiaires peuvent bénéficier d'une allocation pour la diversité sous réserve d'assiduité (bourse de 4 000 €).

<https://infoma.agriculture.gouv.fr>

## Vétérinaire

Le métier de docteur vétérinaire exige une solide formation scientifique, de bonnes facultés d'observation, une excellente résistance physique et morale, et bien sûr, l'amour des animaux !

### ► Vétérinaire en zone urbaine H/F

Comme les médecins, les vétérinaires travaillent en grande majorité à leur compte, c'est-à-dire en libéral et en milieu urbain. Presque toutes les consultations ont lieu au cabinet du vétérinaire. Dans les cliniques spécialisées, le rôle du professionnel consiste à prévenir les maladies, à soigner et à opérer.

La moitié des vétérinaires soignent principalement des animaux de compagnie (surtout des chiens et des chats) et un tiers d'entre eux ne font que cela.

Salaire brut mensuel débutant: de 2 500 à 3 000 €, selon l'importance du cabinet d'exercice et de la région.

Formation: diplôme d'État de docteur vétérinaire.

### ► Vétérinaire en zone rurale H/F

En zone rurale, où le vétérinaire travaille essentiellement dans le secteur de l'élevage, le métier est radicalement différent (de celui de vétérinaire en zone urbanisée).

Prévenir les maladies, améliorer la croissance des cheptels de bœufs, de moutons, de porcs: voilà le quotidien du vétérinaire. Aux côtés de l'éleveur, il gère aussi bien les questions d'hygiène et de nutrition que celles de productivité, de reproduction et de rentabilité des cheptels.

Ces professionnels exercent souvent en libéral avec l'aide d'un auxiliaire vétérinaire. Dans les petites villes rurales, les vétérinaires optent souvent

pour une activité mixte (canine, rurale et équine). Le vétérinaire peut aussi être salarié d'une coopérative ou d'un élevage industriel.

À la campagne, la pratique exige beaucoup de déplacements et de disponibilité.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation: diplôme d'État de docteur vétérinaire.

### Délégués vétérinaires

Les délégués vétérinaires travaillent pour un laboratoire. Ils renseignent les vétérinaires, les pharmaciens et les animaleries et leur présentent ses produits. Souvent issus d'une formation universitaire scientifique (bac + 2), ils doivent posséder la fibre commerciale. Des établissements privés proposent des formations accessibles au niveau bac, en général en 2 ans. Il existe aussi le CQP délégué à l'information et à la promotion du médicament vétérinaire.

Lire dossier Délégué médical et déléguée médicale n°2.733.

Dans les grands groupes industriels agroalimentaires ou pharmaceutiques, outre les postes de recherche, les vétérinaires occupent parfois des postes d'ingénieurs commerciaux.

Salaire brut débutant : 2 500 € environ.

Formation: diplôme d'État de docteur vétérinaire. + certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV) ou diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV).

### Travailler en Europe

Les vétérinaires peuvent exercer dans n'importe quel État de l'Union européenne. Les étrangers qui désirent poursuivre des études en France ou se spécialiser peuvent contacter le ministère en charge de l'Agriculture.

<https://agriculture.gouv.fr>

France Vétérinaire International propose une offre française de formation et de coopération technique vétérinaire internationale.

[www.france-vet-international.fr](http://www.france-vet-international.fr)

## ► Vétérinaire de zoo H/F

Peu nombreux, les vétérinaires qui s'investissent dans les parcs zoologiques ou les parcs naturels sont certes des médecins des animaux, mais surtout des conseillers et des éthologues qui se préoccupent de la conservation des espèces.

Salaire brut mensuel débutant : 2 500 € environ.

Formation: diplôme d'État de docteur vétérinaire. Pendant vos études, effectuez des stages dans des zoos pour mieux connaître les espèces sauvages.

## ► Vétérinaire de laboratoire H/F

L'industrie agroalimentaire a besoin de vétérinaires pour élaborer de nouveaux produits destinés à la consommation animale. Les laboratoires pharmaceutiques ont également besoin de ces spécialistes pour la fabrication de médicaments, mais aussi pour leur commercialisation.

## ► Inspecteur de santé publique vétérinaire H/F

Les inspecteurs de santé publique vétérinaire (ISPV) sont des fonctionnaires de l'État (catégorie A) rattaché au ministère de l'Agriculture. Ils sont chargés du contrôle de la santé et de la protection animales (maladies, pharmacie...), mais aussi de l'hygiène alimentaire (contrôle des aliments d'origine animale) et de la protection de l'environnement (contrôle des installations polluantes).

Les ISPV exercent principalement dans les services déconcentrés de l'État (directions départementales ou régionales), mais aussi dans des préfectures, des laboratoires d'analyses et de recherche, des établissements publics ou à l'international.

Salaire brut mensuel débutant : 1 934 €.

Formation: l'ENSV (École nationale des services vétérinaires) de Lyon assure la formation, pendant 1 ou 2 ans. Les candidats sont principalement recrutés sur concours en 5<sup>e</sup> année de cursus vétérinaire.

### Témoignage

#### M. Vedrenne, vétérinaire

Pour exercer ce métier, il faut évidemment avoir un bon contact avec les animaux, mais aussi avec la clientèle qu'on côtoie quotidiennement ! Par ailleurs, il ne faut pas avoir peur de faire des journées longues et parfois difficiles.

## ► Vétérinaire militaire H/F

Les vétérinaires militaires exercent des missions variées: soins des animaux militaires, missions de santé publique vétérinaire, action de formation, activités de recherche.

Le corps des vétérinaires des armées comprend 180 officiers environ.

Salaire brut mensuel débutant : 2 353 €.

Formation: classe préparatoire + concours de l'école de santé des armées (ESA) certaines années, ou diplôme d'État de docteur vétérinaire (DEV) + recrutement par l'armée.

## ► Chercheur vétérinaire H/F

Les docteurs vétérinaires peuvent occuper des postes de chercheurs dans des organismes publics comme le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), l'Inrae (Institut national

de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), l'Ifremer (Institut français de la recherche et de l'exploitation de la mer).

Ils sont alors fonctionnaires. Attention, les places sont rares.

Ils peuvent également être enseignants-chercheurs dans les écoles vétérinaires.

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

[www.inrae.fr](http://www.inrae.fr)

[wwz.ifremer.fr](http://wwz.ifremer.fr)

[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)

Salaire: à partir de 2 200 € pour un chargé de recherche.

Formation: diplôme d'État de docteur vétérinaire + diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV) ou internat ou résidanat.

[Lire dossier Les métiers de la recherche n°2.817.](#)

# Études et diplômes

## Devenir auxiliaire vétérinaire

[Le titre certifié d'auxiliaire spécialisé vétérinaire \(ASV\) de niveau bac est reconnu par la profession pour exercer le métier d'auxiliaire vétérinaire.](#)

## ► Titre certifié d'ASV délivré par l'Apform

Pour préparer le titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV Gipsa) délivré par l'Apform, vous devez avoir 18 ans à la date d'entrée en formation en raison de la réglementation sur la radioprotection. Ce titre permet d'exercer le métier d'auxiliaire vétérinaire en bénéficiant d'une rémunération à l'échelon 5 de la convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires.

Vous devez être titulaire d'un bac ou d'une certification de même niveau, justifier de 70h d'immersion en clinique vétérinaire au cours des 2 dernières années et passer des tests d'admission. Les compétences demandées dans ce métier étant très larges, de nombreux bacs peuvent convenir.

Avant d'entamer les démarches pour débuter la formation, il est fortement conseillé de valider votre projet professionnel par une expérience en

milieu vétérinaire, sous forme de stage (en 3<sup>e</sup>) ou d'immersion professionnelle en entreprise pour les demandeurs d'emploi.

### Formation

Le titre certifié ASV se prépare principalement dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

La formation s'étend sur 2 ans. Le titre est délivré aux candidats ayant obtenu 4 capacités : conseiller la clientèle, contribuer à la gestion administrative, assurer l'hygiène et assister le vétérinaire en soins et chirurgie.

L'Apform est l'organisme de formation et de certification de branche, le seul organisme national habilité à délivrer le titre d'ASV.

Il existe 24 centres de formation Apform.

<https://apform.fr>

[Voir liste 3 du carnet d'adresses.](#)

## ► Titres certifiés d'écoles privées

Des écoles privées proposent les formations **d'aide-soignant vétérinaire, d'auxiliaire de service vétérinaire et d'auxiliaire vétérinaire.**

Attention: ces titres certifiés ne permettent pas d'obtenir un emploi rémunéré à l'échelon 5 de la convention collective nationale des cabinets et cliniques vétérinaires.

Ces professionnels ont les compétences pour gérer le secrétariat d'un cabinet vétérinaire, accueillir les clients, veiller au bien-être des animaux et à l'hygiène des locaux et du matériel de consultation et de chirurgie. Ils peuvent aussi assister le vétérinaire lors d'examens ou de chirurgie.

Les titres certifiés proposés sont de niveau bac. Ils sont inscrits au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sans toutefois être reconnus par la profession. Les études durent 2 ans et les tarifs sont élevés (5 490 € par an).

[Voir liste 4 du carnet d'adresses.](#)

## ► Bachelor (bac + 3)

Le **bachelor de chargé de gestion et management en structure animalière** est accessible avec un diplôme ASV reconnu par France Compétences, un BTS agricole option technico-commercial ou un BTS agricole option production animale. Ce diplôme de

niveau bac + 3 donne la possibilité de travailler en animalerie (management d'équipe, vente, conseil, gestion de projet), en cabinet ou clinique vétérinaire ou de créer sa propre entreprise.

Ce bachelor est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles.

La formation est proposée par le réseau SupVeto. Elle est accessible en formation initiale, en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) ou par la VAE.

<https://supveto.com>

### Formation continue

Le **titre d'auxiliaire vétérinaire** peut aussi s'obtenir dans le cadre de la formation continue. L'organisme de formation Apivet propose une formation d'auxiliaire/assistant vétérinaire sans condition de diplôme.

[www.apivet.fr](http://www.apivet.fr)

Le **CQP conseiller en clientèle vétérinaire** s'adresse aux auxiliaires vétérinaires qui souhaitent développer leur compétence en gestion de la relation client. Il est accessible aux auxiliaires vétérinaires qui justifient d'un an d'expérience au sein d'une structure vétérinaire libérale. L'Apform propose aussi le **CQP auxiliaire conseil en comportement et bien-être animal** et le **CQP technicien en soins vétérinaires**.

<https://apform.fr>

## Devenir vétérinaire : le concours d'abord

L'admission en école nationale vétérinaire se fait après un concours accessible aux titulaires d'un bac + 2 scientifique mais une voie d'accès post-bac existe également.

## ► Des concours très sélectifs

Des concours communs très sélectifs sont organisé chaque année pour accéder à l'une des 4 écoles nationales vétérinaires publiques. Selon le profil du candidat, il existe 8 voies d'accès différentes avec un taux de réussite entre 9 et 20 % : post-bac, CPGE BCPST, CPGE TB, licence, BTSA/BTS, BUT, bac ≥ 5, ENS.

Le nombre de places ouvertes et leur répartition sont fixés chaque année par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (724 en 2025).

Les élèves admis sont répartis entre les 4 écoles, en tenant compte de leur choix et de leur classement au concours. La biologie est la matière clé des concours, suivie de la chimie et du français.

Pour le concours post-bac, on ne peut candidater qu'une seule fois. Il est possible de se présenter deux fois au plus pour tous les autres concours.

Informations complémentaires auprès du service des concours agronomiques et vétérinaires : [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

Pour des informations sur les écoles vétérinaires : [voir liste 9 du carnet d'adresses.](#)

**À savoir:** l'école privée vétérinaire UniLaSalle, agréée par l'État depuis 2022, est devenue la 5<sup>e</sup> école vétérinaire en France. Elle organise son propre concours pour recruter chaque année 120 étudiants après le bac, via la plateforme Parcoursup, portant le nombre total de places offertes en école vétérinaire à 844 en 2025.

[www.unilasalle.fr/formations/ ecole-veterinaire](http://www.unilasalle.fr/formations/ ecole-veterinaire)

### ► Concours post-bac

Cette voie d'accès aux études de vétérinaire est proposée depuis 2021. Il s'agit d'un **concours accessible après un bac général** organisé dans le cadre de la procédure Parcoursup, accessible aux élèves inscrits pour la première fois en terminale.

Il est fortement recommandé d'avoir suivi en première et en terminale l'option SVT en voie générale ou biologie-écologie pour les lycéens en voie agricole. Pour les autres spécialités, il est recommandé de choisir physique-chimie et mathématiques en 1<sup>re</sup> et de conserver physique-chimie en terminale avec l'option mathématiques complémentaires, vivement conseillée.

Sur Parcoursup, il faut choisir le vœu « Écoles vétérinaires nationales ». Ce vœu compte comme 1 vœu parmi les 10 vœux possibles sur la plateforme. Vous pouvez faire des sous-vœux pour chacune des écoles, ils ne seront pas comptabilisés parmi les 20 sous-vœux autorisés sur Parcoursup. Afin de pouvoir confirmer un vœu, il faut répondre à un questionnaire d'auto-évaluation.

En 2025, 280 places (70 pour chacune des 4 écoles nationales vétérinaires) sont proposées pour ce concours.

Les épreuves d'admission portent sur vos capacités d'argumentation, de raisonnement, de logique et de communication interpersonnelle qui sont évaluées lors de 7 épreuves de 10 minutes comprenant des entretiens thématiques et des QCM.

Les bacheliers ayant réussi le concours intègrent la première année dans l'une des 4 écoles nationales vétérinaires.

[www.concours-veto-postbac.fr](http://www.concours-veto-postbac.fr)

### ► Voie CPGE

Le recrutement en 1<sup>re</sup> année d'école de vétérinaire se fait principalement après une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).

[Lire dossier Les classes préparatoires n°1.623.](#)

### Voie CPGE BCPST

Elle est accessible aux élèves issus de classes préparatoires scientifiques biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) en 2 ans. En 2025, 271 places sont offertes au concours.

Le concours comprend 8 épreuves écrites d'admissibilité: biologie-biogéosciences (épreuve de synthèse), sciences de la vie et de la Terre (épreuve sur support de document), méthodes de calcul et raisonnement, modélisation mathématique et informatique,

physique-chimie, humanités, anglais. Il est possible de passer une épreuve de langue facultative.

Le concours comprend ensuite 6 épreuves orales d'admission: épreuve pratique de biologie-biogéosciences, oral de biologie-géosciences, maths pratiques et informatique, physique-chimie, oral de géographie, Tipe (travaux d'initiative personnelle encadrés).

Les inscriptions se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires jusqu'au 13 janvier: [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

Pour connaître les prépas publiques et privées BCPST, [voir liste 6 du carnet d'adresses](#).

### Voie CPGE TB

La voie CPGE TB du concours est réservée aux élèves issus des classes préparatoires de technologie-biologie (TB). En 2025, 9 places sont offertes au concours.

Le concours comprend 7 épreuves écrites d'admissibilité: sciences de la vie et de la Terre; biotechnologies; méthodes de calcul et raisonnement; algorithmique et informatique; physique-chimie (résolution de problème); français; anglais.

Le concours comprend 7 épreuves orales d'admission: sciences de la vie et de la Terre, biotechnologies, épreuve pratique de biologie et biotechnologies, mathématiques, physique-chimie, géographie, Tipe (travaux d'initiative personnelle encadrés).

Les inscriptions se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires jusqu'au 13 janvier: [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

Pour connaître les prépas TB, [voir liste 7 du carnet d'adresses..](#)

### ► Voie licence

La voie licence est ouverte aux étudiants en 2<sup>e</sup> année de licence (L2), en licence professionnelle ou en parcours accès spécifique santé (Pass).

La sélection se fait d'abord sur dossier. Les étudiants composent ensuite pour une épreuve écrite de chimie.

Le concours comprend 3 épreuves orales d'admission: sciences et société, entretien avec un jury (motivation) et une épreuve d'anglais qui consiste en un entretien sur la base d'un texte.

En 2025, 58 places sont offertes au concours. Les inscriptions se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires, jusqu'au 13 janvier: [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

## Préparer le concours licence

Aix-Marseille Université propose en licence Sciences de la vie et de la Terre le cycle préparatoire aux concours des grandes écoles (CUPGE) Agro-Véto-ENS pour intégrer une école vétérinaire par la voie du concours Licence.

Sorbonne université propose également un parcours Prépa Concours ENV en licence de Sciences de la vie.

<https://formations.univ-amu.fr>

<https://sciences.sorbonne-universite.fr>

(BUT), en cours de préparation, ou ayant validé quatre semestres d'un BUT spécialité « génie biologique ».

Après une sélection sur dossier, les candidats passent 2 épreuves d'admissibilité: épreuve écrite d'anglais; épreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques.

L'admission s'effectue suite à 3 entretiens en visioconférence de 10 minutes chacun portant sur la motivation, la connaissance du monde vétérinaire, un travail réalisé ou un stage effectué durant la préparation du BUT. Les résultats d'un QCM réalisé durant l'épreuve écrite seront analysés durant cette phase.

En 2025, 46 places sont offertes au concours.

Les inscriptions se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires jusqu'au 13 janvier: [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

## ► Voie BTSA et BTS

La voie BTSA et BTS concerne les étudiants ou apprentis, inscrits en deuxième année, après avoir suivi avec succès une première année, d'un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un brevet de technicien supérieur maritime (BTSM) dans les spécialités mentionnées par arrêté.

Par exemple: BTSA agronomie et cultures durables, aquaculture, gestion forestière, diététique, biotechnologies, génie des équipements agricoles... ; BTSM pêche et gestion de l'environnement marin; diplôme de technicien supérieur de la mer délivré par l'Institut national des techniques de la mer du Centre national des arts et métiers...

Après une sélection sur dossier, les candidats passent une épreuve écrite d'admissibilité d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques.

L'admission s'effectue suite à trois entretiens en visioconférence de 10 minutes chacun portant sur la motivation, la connaissance du monde vétérinaire, un travail réalisé durant la préparation du BUT ou un stage effectué. Les résultats d'un QCM réalisé durant l'épreuve écrite seront analysés durant cette phase.

L'admission définitive des lauréats est subordonnée à la réussite d'une formation d'un an dispensée dans des classes agro véto post BTSA et BTS (classes passerelles). Pour connaître les classes AgroVeto: [voir liste 8 du carnet d'adresses](#).

En 2025, 52 places sont offertes au concours.

Les inscriptions se font sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires jusqu'au 13 janvier: [www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

## ► Voie bac ≥ 5

Elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme d'État de docteur en médecine, en pharmacie ou en chirurgie dentaire. Peuvent également être candidats les titulaires d'un diplôme national à dominante biologique conférant le grade de master.

La sélection s'effectue sur dossier et entretien. Pour la session 2025, 4 places sont offertes au concours.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires. Il est à renvoyer jusqu'au 3 avril.

[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

## ► Voie ENS

La voie ENS s'adresse aux étudiants inscrits en 1<sup>re</sup> année des écoles normales supérieures (ENS) PSL et Lyon et admis en liste principale au concours CPGE BCPST des écoles vétérinaires à la session précédente. Ils peuvent entrer à l'Enva à Maisons-Alfort et VetAgro Sup à Lyon tout en poursuivant leur cursus en ENS.

La sélection s'effectue en fonction du rang d'entrée à l'ENS, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité et d'une épreuve d'entretien (qualité du projet professionnel et motivation).

Pour la session 2025, 4 places sont offertes aux concours : 2 à l'Enva (94) et 2 à VetAgro Sup (69).

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site du service des concours agronomiques et vétérinaires et à renvoyer jusqu'au 3 mars.

[www.concours-agro-veto.net](http://www.concours-agro-veto.net)

## ► Voie BUT

La voie BUT est ouverte aux étudiants ou apprentis inscrits en bachelor universitaire de technologie

### ► Concours post-bac UniLaSalle

L'école privée vétérinaire UniLaSalle, située à Rouen, recrute des candidats en terminale générale ou terminale technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (Stav) qui préparent pour la première fois le bac.

L'accès se fait uniquement via Parcoursup (en 2025, la date limite de formulation des vœux est le 13 mars) en deux étapes : si le dossier est retenu,

le candidat est déclaré admissible pour passer le concours, puis l'admission se fait après l'obtention du concours qui a lieu en avril.

Le concours comprend des entretiens oraux et des épreuves pratiques individuelles et en équipe.

En 2025, 120 places sont ouvertes : 115 places pour la filière générale, 5 places pour la filière Stav.

[www.unilasalle.fr/formations/ ecole-veterinaire](http://www.unilasalle.fr/formations/ ecole-veterinaire)

## Écoles vétérinaires : des cursus longs

**4 écoles nationales vétérinaires publiques forment les futurs vétérinaires ainsi qu'une nouvelle école vétérinaire privée sous contrat avec le ministère de l'Agriculture.**

### ► 4 écoles nationales vétérinaires publiques

VetAgro Sup à Lyon, Enva à Maisons-Alfort, Oniris Ve-tAgroBio à Nantes et ENVT à Toulouse : ces 4 écoles forment les futurs vétérinaires et délivrent un diplôme d'État de docteur vétérinaire (DEV).

Les candidats admis après le concours post-bac entrent en 1<sup>re</sup> année d'école vétérinaire, leur cursus dure 6 ans.

Tous les autres candidats admis intègrent la 2<sup>e</sup> année d'école vétérinaire pour réaliser un cursus de 5 ans.

**À savoir :** les candidats admis au concours BTSA/BTS doivent valider une année passerelle obligatoire, appelée classe AgroVéto, avant d'intégrer la 2<sup>e</sup> année d'école vétérinaire.

[Voir liste 9 du carnet d'adresses.](#)

### 5 ou 6 années d'études

Les études sont organisées en semestres et en crédits.

De l'année 1 à 5, c'est le tronc commun vétérinaire.

Les candidats admis post-bac suivent la 1<sup>re</sup> année commune qui apporte les bases nécessaires aux études vétérinaires : sciences biologiques, physique, chimie et mathématiques appliquées aux sciences vétérinaires, zoologie, écologie, informatique, anglais.

Tous les étudiants suivent les années 2 à 5 durant lesquelles la formation comporte des enseignements théoriques, dirigés, pratiques et cliniques. Ils acquièrent des compétences fondamentales pour comprendre le fonctionnement de l'animal et son environnement : anatomie, physiologie, bactériologie, virologie, pharmacologie, alimentation... Ces 8 semestres sont validés par le diplôme d'études

fondamentales vétérinaires (DEFV) qui confère le grade de master.

L'année 6 est consacrée à l'approfondissement. Les étudiants ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances et leur pratique professionnelle dans des dominantes cliniques (animaux de production, animaux de compagnie, équidés) ou non cliniques (recherche, santé publique vétérinaire, industrie). Cette dernière année comprend la préparation de la thèse de doctorat d'exercice vétérinaire, dont la soutenance permet d'obtenir le diplôme d'État de docteur vétérinaire (DEV) reconnu dans tous les pays de l'espace européen.

**À savoir :** les étudiants doivent obligatoirement réaliser une période de mobilité à l'étranger, de quelques semaines à 1 an.

### Maisons-Alfort délocalise sa section équine

Depuis le 6 janvier 2025, l'EnvA de Maisons-Alfort (en région parisienne) centralise ses activités cliniques, d'enseignement et de recherche dédiées aux équidés sur le Campus International du Cheval à Goustranville, en Normandie, où est désormais installé le Centre hospitalier universitaire vétérinaire des équidés.

### ► Une école vétérinaire privée d'intérêt général

Première et seule école vétérinaire privée en France, l'école vétérinaire de l'Institut Polytechnique UniLaSalle à Rouen complète l'offre des ENV (écoles nationales vétérinaires). Il s'agit d'une école privée sous contrat avec le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Elle organise son propre concours. L'admission se fait directement après le bac (général ou technologique Stav) via Parcoursup. En 2025, 115 places sont attribuées aux bacheliers généraux et 5 aux bacheliers Stav.

Le cursus dure 6 ans. Comptez 14 300 € de frais de scolarité par an pour les 3 premières années, et 18 900 € par an de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.

[www.unilasalle.fr](http://www.unilasalle.fr) rubrique Formations / École vétérinaire  
[Voir liste 10 du carnet d'adresses.](#)

## ► Écoles vétérinaires européennes

Le métier de vétérinaire fait partie des professions réglementées en Europe, pour lequel une reconnaissance automatique des qualifications professionnelles dans l'Espace économique européen et

en Suisse est prévue. Face à la difficulté d'intégrer les écoles vétérinaires en France, nombre d'étudiants font le choix de partir dans un pays européen pour se former.

Intégrer l'une de ces écoles n'est pourtant pas forcément simple, car dans tous les pays il y a une sélection qui s'opère notamment via un système de quotas des étudiants étrangers. C'est, par exemple, le cas en Belgique, où le nombre d'inscrits dits « non-résidents » est limité à 20 %. Ces 20 % ne sont pas sélectionnés sur dossier mais par tirage au sort.

En 2021, près d'un nouveau vétérinaire français sur deux était formé dans un autre pays européen. La Belgique, la Roumanie et l'Espagne sont les trois pays les plus attractifs.

## Spécialisations

Chirurgie des animaux de compagnie, production laitière ou pathologie tropicale... des spécialisations sont accessibles après l'obtention du diplôme de doctorat vétérinaire.

## ► Certificat d'études approfondies vétérinaires (CEAV)

La préparation au CEAV dure 1 an.

L'ENV Toulouse propose le CEAV médecine interne des animaux de compagnie.

[Voir liste 9 du carnet d'adresses.](#)

## ► Diplôme d'études spécialisées vétérinaires (DESV)

Ces diplômes, délivrés après une formation de 3 ans (la 1<sup>re</sup> année donnant parfois lieu à la délivrance d'un CEAV), confèrent le titre de vétérinaire spécialiste. L'admission se fait sur dossier.

- Ophtalmologie vétérinaire.
- Sciences et médecine des animaux de laboratoire.
- Elevage et pathologie des équidés : option biomécanique et pathologie locomotrice.

Ces formations peuvent être effectuées à temps partiel sur 6 ans maximum. Se renseigner auprès de l'école.

[Voir liste 9 du carnet d'adresses.](#)

## ► Internat

L'internat est une formation intensive complémentaire de 1 an dans l'une des 3 filières : animaux de compagnie, ruminants, équidés. Elle peut éventuellement se poursuivre par un résidanat en 2 ans.

## ► Résidanat

Le résidanat est une formation sur une discipline clinique précise (chirurgie, ophtalmologie, neurologie...), réservée aux titulaires d'un diplôme vétérinaire reconnu et justifiant de 2 ans d'expérience ou d'un diplôme d'internat. Il correspond à 3 ans de formation. Il permet d'obtenir un diplôme de spécialiste après réussite à un concours organisé au niveau européen par les collèges européens de spécialistes.

# Carnet d'adresses

## ► Liste 1

### Sites de référence

**<https://concours-veto-postbac.fr>**  
Édité par : Écoles nationales vétérinaires de France (ENVF)  
Sur le site : information sur le concours postbac, les études, les ENVF, le métier, Faq.

**<https://devenir-asv.com>**  
Édité par : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL) - Animal Pro Formation (Apform)  
Sur le site : information sur le métier, les formations et la carrière d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV), Faq.

**<https://laventureduivant.fr>**  
Édité par : ministère de l'Agriculture  
Sur le site : information sur les métiers et les formations de l'agroéquipement, de l'alimentation, des animaux, du commerce, de l'eau, de la forêt, du paysage, de la nature, des services et des végétaux; actualités des secteurs.

**[www.agrorientation.com](http://www.agrorientation.com)**  
Édité par : Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Apecita)  
Sur le site : fiches métiers, annuaire des formations et des organismes de formation, offres de stages et d'alternance, agenda des événements et des JPO.

**[www.anefa.org](http://www.anefa.org)**  
Édité par : Association nationale emploi formation en agriculture (Anefa)  
Sur le site : information sur les métiers, les formations, l'emploi saisonnier agricole, annuaire des Anefa en région, actualités du secteur.

**[www.apform.fr](http://www.apform.fr)**  
Édité par : Animal Pro Formation (Apform)  
Sur le site : information sur le métier et la formation d'auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV), les formations pour les professionnels, liste des centres de formation, agenda des événements, actualités de la formation.

**[www.lepointveterinaire.fr](http://www.lepointveterinaire.fr)**  
Édité par : Healthmedia  
Sur le site : actualités professionnelles des vétérinaires et des auxiliaires vétérinaires, annuaire des étudiants et des associations étudiantes, offres d'emploi, newsletter.

**[www.veterinaire.fr](http://www.veterinaire.fr)**  
Édité par : Ordre national des vétérinaires  
Sur le site : information sur le métier et les formations, annuaire des vétérinaires, observatoire démographique, fiches pratiques, dossiers thématiques, actualités du métier.

## ► Liste 2

### Organismes de référence

**Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agro-alimentaire (Apecita)**  
Siège et délégation Ile-de-France  
1 rue du Cardinal Mercier  
75009 Paris  
Tél : 01 71 93 56 90  
[www.apcita.com](http://www.apcita.com)  
14 délégations territoriales réparties dans 18 bureaux en France.  
L'Apecita, spécialiste de l'emploi dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement, propose sur rendez-vous : des entretiens conseils, des entretiens diagnostics, des bilans de compétences, des ateliers...

**Conseil national de l'Ordre des vétérinaires (CNOV)**  
34 rue Bréguet  
75011 Paris  
[www.veterinaire.fr](http://www.veterinaire.fr)  
12 conseils régionaux de l'Ordre des vétérinaires (CROV).  
Le CNOV propose des conseils éthiques, juridiques et déontologiques aux professionnels.

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture (DGER)**  
78 rue de Varenne  
75007 Paris  
Tél : 01 49 55 49 55  
<https://agriculture.gouv.fr/alimagri-le-magazine-du-ministere>,  
<https://chlorofil.fr/systeme>

<b>Liste 1</b> <b>Sites de référence</b>	<b>p. 12</b>
<b>Liste 2</b> <b>Organismes de référence</b>	<b>p. 12</b>
<b>Liste 3</b> <b>Titre certifié ASV</b>	<b>p. 12</b>
<b>Liste 4</b> <b>Autres titres certifiés</b>	<b>p. 13</b>
<b>Liste 5</b> <b>Technicien supérieur spécialité vétérinaire et alimentaire</b>	<b>p. 13</b>
<b>Liste 6</b> <b>Prépas BCPST</b>	<b>p. 13</b>
<b>Liste 7</b> <b>Prépas TB</b>	<b>p. 14</b>
<b>Liste 8</b> <b>Classe Agro-Veto</b>	<b>p. 15</b>
<b>Liste 9</b> <b>Écoles nationales vétérinaires (ENVF)</b>	<b>p. 15</b>
<b>Liste 10</b> <b>École privée vétérinaire</b>	<b>p. 15</b>

éducatif-agricole/structuration/ acteurs/dger  
Le DGER organise l'enseignement et la formation professionnelle agricoles publics et elle contrôle les organismes et les établissements d'enseignement et de formation.

**14170 Saint-Pierre-en-Auge**  
CFPPA Le Robillard  
Tél : 02 31 42 61 06  
<https://cfppa.le-robillard.fr>

**21370 Plombières-lès-Dijon**  
CFA Quetigny  
Tél : 03 80 53 13 13  
<https://legta-plombieres-les-dijon.eclat-bfc.fr/>

## ► Liste 3

### Titre certifié ASV

**Le titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV) de l'Apform se prépare en alternance avec un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.**

**01000 Bourg-en-Bresse**  
CFPPA Les Sardières  
Tél : 04 74 45 50 80  
[www.sardières.fr](http://www.sardières.fr)

**06602 Antibes**  
CFPPA Campus Vert d'Azur  
Tél : 04 92 91 44 44  
[www.campusvertdazur.fr](http://www.campusvertdazur.fr)

**13120 Gardanne**  
CFPPA des métiers de l'animal - Valabre  
Tél : 04 42 58 46 41  
[www.epl.valabre.educagri.fr](http://www.epl.valabre.educagri.fr)

**31320 Auzeville-Tolosane**

**54220 Malzéville**  
Lycée agricole Mathieu de Dombasle de Meurthe-et-Moselle Lorraine  
Tél : 03 83 18 34 00  
[www.pixerecourt.fr](http://www.pixerecourt.fr)

**59053 Roubaix**  
Laho Hauts-de-France  
Tél : 03 20 24 23 23  
<https://formation.hautsdefrance.cci.fr>

**62000 Arras**  
Laho Artois-Douaisis  
Tél : 03 21 71 64 17  
<https://formation.hautsdefrance.cci.fr>

**62300 Lens**  
Laho Artois-Douaisis  
Tél : 03 21 79 42 42  
<https://formation.hautsdefrance.cci.fr>

**63370 Lempdes**  
CFPPA UFST de Marmilhat  
Tél : 04 73 91 63 04  
<https://cfppa.marmilhat.fr/>

**64100 Bayonne**  
Centre interprofessionnel de formation d'apprentis des PME - site de Bayonne  
Tél : 05 59 46 35 50  
[www.cifapme.net/](http://www.cifapme.net/)

**67000 Strasbourg**  
CCI Campus Alsace  
Tél : 03 68 27 20 00  
[www.ccicampus.fr](http://www.ccicampus.fr)

**69280 Marcy-l'Étoile**  
VetAgro Sup  
Tél : 04 78 87 25 25  
[www.vetagro-sup.fr](http://www.vetagro-sup.fr)

**76130 Mont-Saint-Aignan**  
CFA Natura Pôle  
Tél : 02 35 12 26 26  
[https://cfa.naturapole.fr](http://cfa.naturapole.fr)

**77200 Torcy**  
Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente  
Tél : 01 60 17 95 23  
[www.infrep.org/agences/torcy/](http://infrep.org/agences/torcy/)

**78514 Rambouillet**  
CFA du CEZ - Bergerie nationale  
Tél : 01 61 08 68 10  
[www.bergerie-nationale.educagri.fr](http://www.bergerie-nationale.educagri.fr)

**87190 Magnac-Laval**  
CDFAA de la Haute-Vienne - site Magnac-Laval  
Tél : 05 87 77 60 02  
<http://cdfaa.epl-limoges-nord87.fr>

**92100 Boulogne-Billancourt**  
Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente  
Tél : 01 55 38 93 93  
[www.infrep.org/agences/boulogne/](http://infrep.org/agences/boulogne/)

**94700 Maisons-Alfort**  
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort  
Tél : 01 43 96 71 00  
[www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)

#### ► Liste 4

### Autres titres certifiés

**Ces écoles proposent une formation certifiée d'auxiliaire vétérinaire en formation initiale ou continue.**

#### 06400 Cannes

ESAV Institut Bonaparte Cannes-Nice  
Tél : 04 93 38 39 39  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien

Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 31100 Toulouse

ESAV Institut Bonaparte Toulouse  
Tél : 07 66 11 61 33  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien

Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 33300 Bordeaux

ESAV Institut Bonaparte Bordeaux  
Tél : 06 95 74 52 87  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien

Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 34000 Montpellier

ESAV Institut Bonaparte Montpellier  
Tél : 06 95 27 61 93  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien

Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 44800 Saint-Herblain

ESAV Institut Bonaparte Nantes  
Tél : 09 64 17 57 43  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur

dossier et entretien  
Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 59190 Morbecque

ESAV Institut Bonaparte La Motte-au-Bois  
Tél : 03 74 01 09 68  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien  
Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 67000 Strasbourg

ESAV Institut Bonaparte Strasbourg  
Tél : 03 88 32 09 24  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien  
Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 69007 Lyon

ESAV Institut Bonaparte Lyon  
Tél : 04 72 14 81 64  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien  
Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### 75019 Paris

ESAV Institut Bonaparte Paris  
Tél : 01 84 17 36 69  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)

Privé

► Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien  
Durée : 2 ans avec 6 mois de stage  
Coût : 5 490 € par an

#### ► Liste 5

### Technicien supérieur spécialité vétérinaire et alimentaire

**Une préparation au concours de technicien supérieur du ministère de l'Agriculture (TSMA) est proposée dans des classes préparatoires intégrées.**

#### CFPCA Agriculture Brioude-Bonnefont

43100 Fontannes  
Tél : 04 71 74 57 57  
[www.cfppabonnefont.fr](http://www.cfppabonnefont.fr)

Public

► Classe préparatoire intégrée aux concours de technicien supérieur et principal du ministère de l'Agriculture : vétérinaire et alimentaire; technique et économie agricole; forêts et territoires ruraux.

#### Infoma

69960 Corbas  
Tél : 04 72 28 93 00  
[https://infoma.agriculture.gouv.fr](http://https://infoma.agriculture.gouv.fr)

Public

► Classe Prépa-Talents au concours de technicien supérieur (TSMA) spécialité vétérinaire et alimentaire.

#### ► Liste 6

### Prépas BCPST

**Les établissements ci-dessous proposent des classes prépas biologie, chimie, physique et sciences de la terre (BCPST) en première et deuxième années.**

#### Public

**06050 Nice**  
Lycée Masséna  
Tél : 04 93 62 77 00  
[www.lycee-massena.fr](http://www.lycee-massena.fr)

**13232 Marseille**  
Lycée Thiers  
Tél : 04 91 18 92 18  
[www.lyc-thiers.ac-aix-marseille.fr](http://www.lyc-thiers.ac-aix-marseille.fr)  
fr/spip/

**14052 Caen**  
Lycée Malherbe  
Tél : 02 31 86 18 56  
<http://malherbe.etab.ac-caen.fr>

**21000 Dijon**  
Lycée Carnot  
Bourgogne  
Tél : 03 80 68 63 00  
<http://lyc21-carnot.ac-dijon.fr>

**25052 Besançon**  
Lycée Victor Hugo  
Tél : 03 81 41 98 88  
<http://lyceehugobesancon.org/LVH>

**31068 Toulouse**  
Lycée général Pierre de Fermat  
Tél : 05 62 15 42 15  
[https://fermat.mon-ent-occitanie.fr/](http://fermat.mon-ent-occitanie.fr/)

**31070 Toulouse**  
Lycée Ozenne  
Tél : 05 61 11 58 00  
[https://ozenne.mon-ent-occitanie.fr](http://ozenne.mon-ent-occitanie.fr)

**31326 Castanet-Tolosan**  
Lycée agricole de Toulouse-Auzerville  
Tél : 05 61 00 30 70  
[https://citesciencesvertes.educagri.fr](http://citesciencesvertes.educagri.fr)

# Vétérinaire et auxiliaire vétérinaire

## 33075 Bordeaux

Lycée Michel Montaigne  
Tél : 05 56 91 10 10  
[www.montaigne-bordeaux.fr](http://www.montaigne-bordeaux.fr)

## 34060 Montpellier

Lycée Joffre  
Tél : 04 67 14 84 84  
<https://lycee-joffre-montpellier.mon-ent-occitanie.fr/>

## 35706 Rennes

Lycée Chateaubriand  
Tél : 02 99 28 19 00  
[www.lycee-chateaubriand.fr](http://www.lycee-chateaubriand.fr)

## 37010 Tours

Lycée Descartes  
Tél : 02 47 31 01 01  
[www.lyc-descartes.fr](http://www.lyc-descartes.fr)

## 38026 Grenoble

Lycée général Champollion  
Tél : 04 76 85 59 59  
[www.lycee-champollion.fr](http://www.lycee-champollion.fr)

## 42007 Saint-Etienne

Lycée Claude Fauriel  
Tél : 04 77 43 12 00  
<http://claude-fauriel.ent.auvergne-rhone-alpes.fr/>

## 44042 Nantes

Lycée Clemenceau  
Tél : 02 51 81 86 10  
<http://gclémenceau.paysdelaloire.e-lyco.fr>

## 45044 Orléans

Lycée Pothier  
Tél : 02 38 79 56 00  
[www.lycee-pothier.com](http://www.lycee-pothier.com)

## 45200 Amilly

Lycée d'enseignement général et technologique agricole le Chesnoy  
Tél : 02 38 89 80 00  
<https://lesbarres.fr>

## 49036 Angers

LEGTA Le Fresne  
Tél : 02 41 68 60 00  
[www.lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)

## 51096 Reims

Lycée Clemenceau  
Tél : 03 26 85 00 64  
<http://lyc-clemenceau.monbureaunumerique.fr>

## 54042 Nancy

Lycée Henri Poincaré  
Tél : 03 83 17 39 40  
[www.h-poincare.fr](http://www.h-poincare.fr)

## 57000 Metz

Lycée Georges de la Tour Lorraine  
Tél : 03 87 66 98 35  
<https://georgesdelatour57.fr>

## 59034 Lille

Lycée Faidherbe  
Tél : 03 20 60 50 00  
<https://faidherbe-lille.enhdfr>

## 59500 Douai

Lycée Albert Châtelet  
Tél : 03 27 99 97 97  
<https://lycee-albert-chatelet-douai.enhdfr.fr/>

## 62022 Arras

Lycée Robespierre  
Tél : 03 21 16 14 20  
<https://robespierre-arras.enhdfr.fr/>

## 63037 Clermont-Ferrand

Lycée général Blaise Pascal  
Tél : 04 73 98 26 50  
<http://lyc-blaise-pascal-clermont-ent.auvergne-rhone-alpes.fr/>

## 63370 Lempdes

LEGTA Louis Pasteur  
Tél : 04 73 83 72 50  
<https://marmilhat.fr>

## 64000 Pau

Lycée Louis Barthou  
Tél : 05 59 98 98 00  
[www.lyceelouisbarthou.fr](http://www.lyceelouisbarthou.fr)

## 67084 Strasbourg

Lycée polyvalent Jean Rostand  
Tél : 03 88 14 43 50  
[www.lycee-jean-rostand.fr](http://lycee-jean-rostand.fr)

## 69372 Lyon

Lycée La Martinière Monplaisir  
Tél : 04 78 78 31 00  
[www.lamartinieremonplaisir.org](http://www.lamartinieremonplaisir.org)

## 69458 Lyon

Lycée du Parc  
Tél : 04 37 51 15 51  
<http://lyceduparc.fr/lidp>

## 75005 Paris

Lycée Henri-IV  
Tél : 01 44 41 21 21  
<http://lyc-henri4.scola.ac-paris.fr>

## 75006 Paris

Lycée Fénelon  
Tél : 01 44 41 18 88  
<http://lyc-fenelon.ac-paris.fr>

## 75008 Paris

Lycée Chaptal  
Tél : 01 45 22 76 95  
[www.ac-paris.fr/serial/jcms/s2\\_1584178/fr/lycee](http://www.ac-paris.fr/serial/jcms/s2_1584178/fr/lycee)

## 75013 Paris

Lycée Pierre-Gilles de Gennes - Ecole nationale de chimie, physique et biologie  
Ecole nationale de chimie, physique et biologie  
Tél : 01 44 08 06 50  
[www.enpcb.org](http://www.enpcb.org)

## 75016 Paris

Lycée Janson de Sailly  
Tél : 01 55 73 28 00  
[www.janson-de-sailly.fr](http://www.janson-de-sailly.fr)

## 75016 Paris

Lycée Jean-Baptiste Say  
Tél : 01 53 92 78 00  
<http://lyc-jb-say.scola.ac-paris.fr>

## 76044 Rouen

Lycée Pierre Corneille  
Tél : 02 35 07 88 00  
<http://lgcorneille-lyc.spip.ac-rouen.fr>

## 77300 Fontainebleau

Lycée international François 1<sup>er</sup>  
Tél : 01 60 74 58 30  
[www.lyceefrancois1.net](http://www.lyceefrancois1.net)

## 78000 Versailles

Lycée Hoche  
Tél : 01 30 84 08 50  
[www.lycee-hoche.com](http://www.lycee-hoche.com)

## 80094 Amiens

Lycée Louis Thuillier  
Tél : 03 22 53 41 00  
<https://louis-thuillier.ac-amiens.fr>

## 86022 Poitiers

Lycée Camille Guérin  
Tél : 05 49 46 28 70  
[www.lyc-camilleguerin.fr](http://www.lyc-camilleguerin.fr)

## 87036 Limoges

Lycée Léonard Limosin  
Tél : 05 55 34 28 56  
[www.lyceelimosin.fr](http://www.lyceelimosin.fr)

## 92100 Boulogne-Billancourt

Lycée Jacques Prévert  
Tél : 01 41 31 83 83  
[www.lyc-prevert-boulogne.ac-versailles.fr](http://www.lyc-prevert-boulogne.ac-versailles.fr)

## 92331 Sceaux

Lycée Lakanal  
Tél : 01 41 87 20 00  
[www.lyc-lakanal-sceaux.ac-versailles.fr](http://www.lyc-lakanal-sceaux.ac-versailles.fr)

## 93342 Le Raincy

Lycée Albert Schweitzer  
Tél : 01 41 53 11 50  
<http://lyceeschweitzer.fr>

## 94107 Saint-Maur-des-Fossés

Lycée Marcelin Berthelot  
Tél : 01 45 11 51 11  
[www.lycee-berthelot.org](http://www.lycee-berthelot.org)

## 97139 Les Abymes

Lycée Bainbridge  
Tél : 05 90 93 79 99  
[www.lgtbainbridge.fr](http://www.lgtbainbridge.fr)

## 97224 Ducos

Lycée Paulette Nardal (Ex Centre Sud)  
Tél : 05 96 77 35 00  
<http://site.ac-martinique.fr/lpocentresud/>

## 97831 Le Tampon

Lycée polyvalent Roland Garros  
Tél : 02 62 57 81 00  
<http://lycee-roland-garros.ac-reunion.fr>

## Privé sous contrat

### 30000 Nîmes

Lycée privé Institut Emmanuel d'Alzon  
Tél : 04 66 04 93 00  
[www.dalzon.com](http://www.dalzon.com)

### 44042 Nantes

Lycée Externat Chavagnes  
Tél : 02 40 20 00 60  
[www.externat-chavagnes.com](http://www.externat-chavagnes.com)  
Lycée privé Notre-Dame des Anges  
Tél : 03 27 48 14 44  
[www.nda59.fr](http://www.nda59.fr)

### 69007 Lyon

Lycée Assomption Bellevue - Pôle enseignement supérieur  
Tél : 04 37 65 30 70  
[www.assomption-lyon.org](http://www.assomption-lyon.org)

### 78000 Versailles

Lycée Sainte-Geneviève  
Tél : 01 30 84 46 00  
[www.bginette.com](http://www.bginette.com)

(Source : Onisep)

## ► Liste 7

## Prépas TB

Ces établissements publics proposent des classes préparatoires technologie et biologie (TB). Pour plus d'information, consultez le dossier Les classes préparatoires n° 1.623.

## Public

### 13392 Marseille

Lycée technologique régional Marie Curie  
Tél : 04 91 36 52 10  
[www.lyc-curie.ac-aix-marseille.fr](http://www.lyc-curie.ac-aix-marseille.fr)

### 31070 Toulouse

Lycée Ozenne  
Tél : 05 61 11 58 00  
<https://ozenne.mon-ent-occitanie.fr>

### 35651 Le Rheu

Lycée Théodore Monod  
Tél : 02 99 29 73 45  
[www.campus-monod.fr](http://www.campus-monod.fr)

### 45200 Amilly

Lycée d'enseignement général et technologique agricole le Chesnoy  
Tél : 02 38 89 80 00  
<https://lesbarres.fr>

### 59563 La Madeleine

Lycée Valentine Labb    
Tél : 03 20 63 02 63  
<https://valentine-labbe-la-madeleine.enhdfr.fr/>



**67084 Strasbourg**  
Lycée polyvalent Jean Rostand  
Tél : 03 88 14 43 50  
[www.lycee-jean-rostand.fr](http://www.lycee-jean-rostand.fr)

**69009 Lyon**  
Lycée La Martinière Duchère  
Tél : 04 72 17 29 50  
[www.martiniere-duchere.fr](http://www.martiniere-duchere.fr)

**75013 Paris**  
Lycée Pierre-Gilles de Gennes  
- Ecole nationale de chimie,  
physique et biologie  
Tél : 01 44 08 06 50  
[www.encpb.org](http://www.encpb.org)

(Source : Onisep)

#### ► Liste 8

### Classe Agro-Veto

**La classe Agro/Veto post BTSA/BTS/BTSM est accessible sur concours après des BTS agricoles, BTS à dominante biologie ou chimie, BTSM. Elle remplace la classe prépa ATS biologie.**

#### Public

**21801 Quetigny**  
Lycée agricole de Quetigny Olivier de Serres  
Tél : 03 80 71 80 00  
[www.lycee-quetigny.fr](http://www.lycee-quetigny.fr)

**25410 Dannemarie-sur-Crète**  
Lycée agricole Granvelle  
Tél : 03 81 58 61 41  
<http://granvelle.educagri.fr>

**26500 Bourg-lès-Valence**  
Lycée Le Valentin  
Tél : 04 75 83 33 55  
<https://levalentin.education>

**31326 Castanet-Tolosan**  
Lycée agricole de Toulouse-Auzerville  
Tél : 05 61 00 30 70  
<https://citesciencesvertes.educagri.fr>

**33295 Blanquefort**  
Lycée agricole de Blanquefort  
Tél : 05 56 35 56 35  
[www.formagri33.com](http://www.formagri33.com)

**34090 Montpellier**  
Lycée agricole Frédéric Bazille  
Tél : 04 67 63 89 89  
<https://epl.montpellier-orbherault.educagri.fr>

**35651 Le Rheu**  
Lycée Théodore Monod  
Tél : 02 99 29 73 45  
[www.campus-monod.fr](http://www.campus-monod.fr)

**63370 Lempdes**

**LEGTA Louis Pasteur**  
Tél : 04 73 83 72 50  
<https://marmilhat.fr>

**75013 Paris**  
Lycée Pierre-Gilles de Gennes  
- Ecole nationale de chimie,  
physique et biologie  
Tél : 01 44 08 06 50  
[www.encpb.org](http://www.encpb.org)

**80440 Cottency**  
LEGTA d'Amiens Le Paraclet  
Tél : 03 22 35 30 00  
[www.leparacletamiens.com/](http://www.leparacletamiens.com/)

**92230 Gennevilliers**  
Lycée Galilée  
Lycée des métiers de la chimie, de la plasturgie et des biotechnologies  
Tél : 01 47 33 30 20  
[www.lyc-galilee-gennevilliers.ac-versailles.fr/](http://www.lyc-galilee-gennevilliers.ac-versailles.fr/)

(Source : Onisep)

#### ► Liste 9

### Écoles nationales vétérinaires (ENVF)

**Les Écoles nationales vétérinaires de France préparent le diplôme d'études fondamentales vétérinaires et le diplôme d'État de docteur vétérinaire. Les frais de scolarité s'élèvent à 2 808 €.**

#### Public

**31000 Toulouse**  
Ecole nationale vétérinaire de Toulouse  
Tél : 05 61 19 38 00  
[www.envt.fr](http://www.envt.fr)  
► Diplôme d'État docteur vétérinaire  
► Certificat d'études approfondies vétérinaires en médecine interne des animaux de compagnie; gestion de la santé et de la qualité des productions avicoles et cunicoles.  
► Diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV)  
► Diplôme d'études spécialisées vétérinaires en ophtalmologie.  
► Master gestion intégrée des zoonoses et maladies animales tropicales; modélisation pharmacocinétique/pharmacodynamique., niveau bac + 5

**94700 Maisons-Alfort**

**44300 Nantes**  
Oniris  
Veto Agro Bio Nantes  
Tél : 02 40 68 77 77  
[www.oniris-nantes.fr](http://www.oniris-nantes.fr)  
► Diplôme d'État docteur vétérinaire  
► Certificat d'études approfondies vétérinaires en médecine interne des animaux de compagnie; sciences et médecine des animaux de laboratoire.  
► Diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV), niveau bac + 5  
► Master sciences de l'animal pour l'élevage de demain., niveau bac + 5

**69280 Marcy-l'Étoile**  
VetAgro Sup  
Tél : 04 78 87 25 25  
[www.vetagro-sup.fr](http://www.vetagro-sup.fr)  
► Diplôme d'État docteur vétérinaire  
► Certificat d'études approfondies vétérinaires en médecine interne des animaux de compagnie.  
► Diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV), niveau bac + 5  
► Licence pro productions animales : technologies en physiologie et physiopathologie. Master biologie santé; master sciences et technologie de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement; master sciences du médicament; master microbiologie; master cancérologie; master biologie intégrative et physiologie.

**94700 Maisons-Alfort**  
Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

Tél : 01 43 96 71 00  
[www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)  
► Diplôme d'État docteur vétérinaire  
► Certificat d'études approfondies vétérinaires en médecine interne des animaux de compagnie.  
► Diplôme d'études fondamentales vétérinaires (DEFV), niveau bac + 5  
► Diplôme d'études spécialisées vétérinaires biomécanique et pathologie locomotrice du cheval  
► Master surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales, niveau bac + 5

#### ► Liste 10

### École privée vétérinaire

**Cette école privée a obtenu l'agrément pour un cursus délivrant le diplôme d'État de docteur vétérinaire.**

#### **76130 Mont-Saint-Aignan**

UniLaSalle Rouen  
Haute-Normandie  
Tél : 02 32 82 92 00  
[www.unilasalle.fr](http://www.unilasalle.fr)  
Privé sous contrat campus à Amiens, Beauvais, Rennes et Rouen.  
► Diplôme d'État docteur vétérinaire  
Durée : une année d'approfondissement après le CFEV  
Coût : 18 600 €  
► Certificat d'études fondamentales vétérinaires (CFEV), niveau bac + 5  
Admission : bac général à dominante scientifique et bac Stav biologie - écologie, sur dossier et concours.  
Durée : 5 ans  
Coût : 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année : 13 550 € par an ; 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années : 18 600 € par an.

# Carnet d'adresses

## Actuel Ile-de-France

### ► Liste 1 (IDF)

#### Formations en alternance

Ces établissements proposent des formations en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

##### 75019 Paris

ESAV Institut Bonaparte Paris (ESAV)  
Tél : 01 84 17 36 69  
[www.esav-institut-bonaparte.fr](http://www.esav-institut-bonaparte.fr)  
Privé

> Titre certifié auxiliaire vétérinaire, niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, bac, sur dossier et entretien

##### 77200 Torcy

Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente (Infrep Torcy)  
Tél : 01 60 17 95 23  
[www.infrep.org/agences/torcy/](http://www.infrep.org/agences/torcy/)  
> Titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV), niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, un titre ou un diplôme de niveau bac et justifier d'une immersion en structure vétérinaire de 15 jours minimum. Sur dossier, entretien et tests.

##### 78514 Rambouillet

CFA du CEZ - Bergerie nationale (CFA CEZ)  
Tél : 01 61 08 68 10  
[www.bergerie-nationale.educagri.fr](http://www.bergerie-nationale.educagri.fr)  
Public

> Titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV), niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, un titre ou un diplôme de niveau bac et justifier d'une immersion en structure vétérinaire de 15 jours minimum. Sur dossier, entretien et tests.

##### 92100 Boulogne-Billancourt

Institut national de formation et de recherche sur l'éducation permanente (Infrep Boulogne)  
Tél : 01 55 38 93 93  
[www.infrep.org/agences/boulogne/](http://www.infrep.org/agences/boulogne/)  
Privé

> Titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV), niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, un titre ou un diplôme de niveau bac et justifier d'une immersion en structure vétérinaire de 15 jours minimum. Sur dossier, entretien et tests.

##### 94700 Maisons-Alfort

Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (Enva)  
Tél : 01 43 96 71 00  
[www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr)  
Public

> Titre certifié auxiliaire spécialisé vétérinaire (ASV), niveau bac  
Admission : avoir 18 ans, un titre ou un diplôme de niveau bac et justifier d'une immersion en structure vétérinaire de 15 jours minimum. Sur dossier, entretien et tests.